

*Questions orales***LOTO CANADA**

LA POSSIBILITÉ DE NUMÉROS GAGNANTS SUR LES BILLETS NON VENDUS—LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA PROTECTION DES PROBABILITÉS DE GAIN DES ACHETEURS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor qui, je crois, est responsable de Loto Canada. Comme il a été révélé que trois billets gagnants d'un million de dollars chacun à la loterie olympique n'avaient pas été vendus, une situation semblable peut-elle survenir dans le cas de Loto Canada et cela est-il prévu dans la loi?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je suis responsable pour quel temps encore de Loto Canada, le premier tirage devant avoir lieu au mois de décembre. Le problème soulevé par l'honorable député a été très sérieusement étudié par la Commission Loto Canada. Évidemment, il y a toujours un problème lorsque tous les billets ne sont pas vendus. Il s'agit alors de trouver un mécanisme adéquat pour protéger les acheteurs de billets, et s'assurer qu'ils retirent le maximum des bénéfices provenant de ces loteries. Je vais m'enquérir à ce sujet, afin de donner une réponse précise à l'honorable député, mais j'ai déjà eu des conversations avec M. Cousineau, le directeur de Loto Canada, et il va me soumettre des solutions au cas où il ne vendrait pas le minimum de billets prévu dans l'établissement de ses projets.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LES TEXTILES—LA DATE DE L'ANNONCE DE LA NOUVELLE POLITIQUE—L'AIDE À COURT TERME

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Warnerloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Parce que le gouvernement n'a pas su doter l'industrie canadienne du textile d'une politique à long terme, une des compagnies de ma circonscription a dû fermer ses portes, faisant perdre de 25 à 30 emplois à la région. Comme, partout au Canada, la politique Pepin en matière de textiles a amené bien des entreprises œuvrant dans ce domaine à ouvrir des usines dans un grand nombre de petites localités, usines qui font maintenant face à une situation si critique qu'elle pourrait entraîner la perte de milliers d'emplois, le ministre de l'Industrie et du Commerce peut-il dire à la Chambre exactement quand une nouvelle politique des textiles sera annoncée et s'il envisage d'accorder une aide à court terme aux compagnies qui sont déjà obligées de licencier des travailleurs en attendant l'annonce du gouvernement?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, si l'honorable député peut lire les quelques communiqués de presse que j'ai pu faire publier à ce sujet depuis quelque temps, il constatera que j'ai pris des décisions draconiennes pour limiter le nombre d'importations dans certains domaines où les gens du textile m'ont demandé d'agir.

[M. Basford.]

J'ai rencontré le Comité consultatif sur l'industrie du textile, et nous avons discuté d'une façon de solutionner ce problème. Il s'agit d'un problème extrêmement difficile à solutionner. Nous ne pouvons fermer complètement nos portes au Canada, parce que nous sommes un pays qui exporte énormément. Mais dans les cas où il était évident que nous étions envahis par des produits étrangers, j'ai pris au moins une douzaine de décisions au cours des cinq dernières semaines, et j'espère que l'honorable député prendra le temps de lire les communiqués de presse à ce sujet.

[Traduction]

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, les communiqués de presse en provenance du bureau du ministre ne manquent pas, mais les licenciements se poursuivent. Puis-je lui demander exactement quand la nouvelle politique sera annoncée et s'il envisage de prendre d'autres mesures d'ici là pour arrêter les licenciements continus de travailleurs, car les importations ne cessent d'éroder sérieusement la rentabilité de la compagnie?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le député devrait lire la déclaration que j'ai faite. J'ai imposé un quota sur bien des produits qui inondaient le marché. C'étaient des gestes plutôt que des discours et un effort en vue de mettre au point la politique qui prendrait des années. J'ai simplement fait ce que j'avais à faire, c'est tout.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA POSSIBILITÉ DE L'ADMISSIBILITÉ AUX PRESTATIONS DES PARENTS ADOPTIFS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

Mme Ursula Apolloni (York-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme le sait probablement le ministre, la plupart des organismes d'adoption exigent qu'un des parents adoptifs, habituellement la mère, s'absente du travail pendant une période pour prodiguer au nouvel enfant le plus de soins possibles. Bien que cette condition soit certainement excellente pour l'enfant, elle peut causer et cause d'ailleurs souvent de graves difficultés financières aux parents et peut même faire obstacle à l'adoption. Afin de résoudre ce problème et d'aider à garantir que les enfants abandonnés recevront les soins et l'attention nécessaires, le ministre songera-t-il à suivre la recommandation contenue dans la déclaration de principe publiée en juin par le Congrès du travail du Canada et à modifier la loi sur l'assurance-chômage afin que les parents adoptifs puissent recevoir des prestations semblables aux prestations de maternité?

● (1200)

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentante de la préoccupation qu'elle a exprimée à la Chambre et dont elle m'a fait part lors d'une conversation privée. Je ne voudrais pas faire naître de faux espoirs et je pense qu'il serait plus juste de dire que nous n'anticipons pas de changement pour l'instant. À mon avis, les parents adoptifs ont des besoins réels, mais le programme d'assurance-chômage n'est pas un mécanisme approprié pour fournir de l'argent aux parents qui décident d'adopter un enfant.